BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE

n°106
Décembre 2016

LE Caillotin ROSIÈRES

Loisirs

Sport

Histoire

Voyage

LE MOT DU MAIRE

MADAME, MONSIEUR, CHERS AMIS,

L'année 2016 a été marquée par les difficultés que rencontrent les collectivités territoriales dans leur ensemble -communes, départements, communautés de communes ou d'agglomération- pour faire face aux charges de plus en plus importantes qu'elles doivent prendre en compte, dans un contexte de plus en plus contraint financièrement.

C'est pourquoi, et de plus en plus, nous cherchons à mutualiser nos charges au niveau du Grand Troyes et tout au long de l'année 2016 nous avons participé à des groupes de travail qui ont travaillé sur ce sujet.

Il est d'autant plus important de travailler dans ce sens, que notre agglomération passera, à compter du 1er janvier 2017, de 19 à 81 communes.

L'arrivée de communes rurales nous amènera à trouver d'autres solutions, pour prendre en compte les différentes attentes des populations et à faire preuve de solidarité pour développer harmonieusement notre nouvelle collectivité.

Les différents contacts que nous avons pris avec nos futurs collègues, nous laissent à penser que l'harmonisation de nos pratiques se fera dans les meilleures conditions.

Notre motivation est profonde et les résultats que nous obtiendrons nous permettront de vivre mieux sans faire supporter à nos concitoyens des augmentations d'impôts.

C'est dans cet esprit que nous travaillons, avec ma collègue Sophie MICHEL, pour représenter au mieux notre commune dans les différentes instances du Grand Troyes.

En souhaitant que la fin d'année soit agréable pour tous et que 2017 vous apporte santé et bonheur,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Amis, en mon respectueux dévouement.

Le Maire,
Jacques RIGAUD.

SOMMAIRE

P.3	Communication écrite vie de quartiers
P.4	Conseil Municipal
P.6	Social cadre de vie
P.7	Vie sportive
P.9	Travaux Urbanisme
P.11	Nouvelle Technologie
P.12	Jeunesse Enfance
P.14	Travaux Voirie
P16	Vie associative Sportive et culturelle
P.25	Ecole de musique
P26	Vie de la commune
P.30	Etat Civil
P.30	Calendrier des féstivités
P.28	Infos pratiques

LE Caillotin ROSIERES

Directeur de la publication : Sophie MICHEL
Comité de lecture : Commission Communication Ecrite - Vie des Quartiers
Création - Impression : La Renaissance
Dépôt légal : 26-324/o

COMMUNICATION ECRITE VIE DES QUARTIERS

Encore une année qui s'achève et la Commission Communication Ecrite et Vie des Quartiers a la joie de vous présenter la nouvelle édition du Caillotin.

Vous y retrouverez les faits qui ont marqué le quotidien de notre commune, tant au niveau de l'activité associative très intense, que sur le plan des décisions prises par le Conseil municipal. Vous constaterez les réalisations, notamment en termes de voirie.

Rosières continue son développement et nous allons continuer à accueillir de nouveaux caillotins. Cela montre l'attractivité de notre commune et nous le devons à l'ensemble des associations qui œuvrent efficacement sur notre territoire, à un groupe scolaire où il fait bon apprendre et à des services municipaux efficaces.

Sans la participation de Monsieur le Maire, des Adjoints, des Conseillers Municipaux, des services de la Mairie, des responsables d'associations, de nos bénévoles et de nos fidèles annonceurs, notre journal municipal ne serait pas aussi riche et varié. Aussi, la commission Communication Ecrite tient elle à remercier très chaleureusement tous les participants qui répondent présents chaque année.

La commission Communication Ecrite et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une nouvelle année qui verra la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Commission Communication écrite et vie des quartiers

Par Sophie MICHEL

La Commission Communication Ecrite Vie des Quartiers avait prévu dans son programme 2016, de travailler sur la modernisation de l'image de notre Commune quant à ses relations extérieures.

Nous avons donc travaillé sur un projet de logo et de charte graphique, aidés par un professionnel.

Ainsi, prochainement, l'ensemble des courriers et documents émanant de la Mairie auront cette nouvelle identité. C'est un mélange de l'histoire de Rosières dont les premières traces remontent au XI[ème] siècle et de modernité.

La commission souhaite que vous retrouviez dans ce nouveau logo une identité forte qui correspond à tous les habitants de Rosières, les Caillotins.

Rosières
PRÈS-TROYES

MARQUE REPERE
BIO Village

Soucieux de votre bien-être et de l'environnement, votre supermarché E.Leclerc de Rosières vous propose un assortiment de plus de 280 produits BIO : pains, alimentation infantile, fruits et légumes, produits laitiers, épicerie.

Un large choix de produits BIO à prix E.Leclerc !

E.Leclerc
Rosières-près-Troyes

RCS TROYES 452 013 667

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 21 mars 2016

A PROCEDE au tirage au sort de la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de l'Aube pour 2017

A APPROUVE le projet de périmètre portant sur la fusion-extension de la communauté d'agglomération du Grand Troyes aux communautés de communes de Bouilly-Mogne-Aumont, Seine-Barse, Seine-Melda-Côteaux et aux communes de Bucey en Othe, Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis

A DONNE un avis défavorable au projet de dissolution du SIAEP de Saint Julien/Rosières/Bréviandes et a souhaité qu'une demande de report de la date de dissolution au 31 décembre 2017 soit adressée à Madame la Préfète

A DONNE un avis favorable aux évaluations financières faites par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du Grand Troyes sur les incidences financières des transferts de charges résultant de la modification du statut de la Mission Locale et de la modification du régime d'attribution des subventions au titre des compétences sports/culture et politique de la ville

A MODIFIE le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires à compter de l'année scolaire 2016-2017

A AUTORISE l'adhésion au dispositif Aides aux Loisirs Séjours de la CAF pour les séjours organisés par l'Accueil de Loisirs et le Club Ados

A FIXE les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2016-2017

A MODIFIE les tarifs de l'accueil de loisirs des vacances scolaires applicables à compter de juillet 2016

A FIXE les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

A ADOPTE la décision modificative n° 1 du Budget Communal 2016

A MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal en créant un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe à temps non complet pour permettre l'avancement d'un agent déjà en poste ayant réussi un examen professionnel

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 23 mai 2016

A APPORTE son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024

A APPROUVE le projet de Schéma de Mutualisation proposé par le Président du Grand Troyes pour la période 2016-2020

A FIXE la durée d'amortissement des immobilisations pour de nouvelles catégories de biens

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement du bail du bureau de Poste à compter du 1er janvier 2016

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention «Médecine Préventive» à passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube pour le personnel communal

A CREE trois postes d'agents contractuels saisonniers pour l'accueil de loisirs du mois de juillet 2016 et cinq postes d'agents contractuels saisonniers pour les services techniques municipaux des mois de juillet et août 2016

A AUTORISE Monsieur le Maire à conclure un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2016-2017

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre d'Animation Sportif et Culturel (CASC) de Saint Julien les Villas

A APPROUVE la cession pour partie de la parcelle cadastrée section AV n° 140, au prix de 875 € pour 35 m²

A APPROUVE les modifications du règlement intérieur des services péri et extra-scolaires portant sur l'organisation du service de restauration scolaire et sur la prise en compte de régimes particuliers à la restauration scolaire et au restaurant de l'accueil de loisirs

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de services à passer avec le Grand Troyes pour la création et la mise en accessibilité de 2 arrêts de bus rue de l'Egalité

A APPROUVE l'acquisition de deux radars pédagogiques

A ADOPTE la décision modificative n° 2 du Budget Communal 2016

A APPROUVE l'octroi d'un mandat spécial pour la visite des sites des candidats à l'organisation des futures classes de neige

Rosières
PRÈS-TROYES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 27 juin 2016

A APPROUVE le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société publique locale SPL-Xdemat et le principe de l'augmentation du capital social de la société

A APPROUVE la demande de fonds de concours au Grand Troyes pour l'extension du gymnase Raymond Laurent et l'aménagement de ses abords

A MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal pour régulariser des suppressions et une création de postes

A ACCEPTE le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal pour la période 2017-2019

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gestion des prestations garantie maintien de salaire souscrite par le personnel communal auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale

A PRIS CONNAISSANCE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP pour l'exercice 2015

A ATTRIBUE les prix pour le concours des maisons fleuries 2016

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat passée entre la commune de Rosières-près-Troyes, le collège Marie Curie et le RSJH pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2019

A APPROUVE le remplacement des bancs des courts de tennis extérieurs

A APPROUVE l'organisation d'un séjour en classe de neige pour les élèves de CM2, du 10 au 20 janvier 2017 et a fixé la participation des familles à 144 € pour les enfants domiciliés à Rosières et à 720 € pour les extérieurs

A APPROUVE l'inscription de crédits supplémentaires pour l'acquisition d'un chariot de service supplémentaire pour le restaurant scolaire

A APPROUVE la majoration du taux de la part communale de la Taxe d'Aménagement dans certains secteurs de la commune

A ADOPTE la décision modificative n° 3 du Budget Communal 2016

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016

A FIXE le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la communauté issue de la fusion de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, des communautés de communes Seine Melda Côteaux, Seine Barse et Bouilly Mogne Aumont et de l'extension du périmètre aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis à 136 et **A APPROUVE** par accord local la répartition de ces 136 sièges, dont deux sièges pour Rosières-près-Troyes

A MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal

A APPROUVE le recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement de fonctionnaires et d'agents contractuels

A APPROUVE l'inscription de crédits supplémentaires pour la mise à niveau du contrôleur de feux du carrefour rue de la Liberté, rue du Chêne dans le cadre du groupement de commande passé avec le Grand Troyes

A APPROUVE le lancement d'une procédure simplifiée de délégation de service public local pour la fourrière automobile

A APPROUVE l'inscription de crédits supplémentaires pour l'acquisition de matériel supplémentaire au restaurant scolaire

A ENTERINE les conventions de servitude conclues avec ERDF pour les parcelles cadastrées section ZA n° 441 et section ZD n° 383 et 384

A APPROUVE l'inscription de crédits supplémentaires pour l'acquisition de deux tables hautes à l'accueil de loisirs

A APPROUVE la demande de fonds de concours au Grand Troyes pour l'implantation d'un terrain multi-activités et l'inscription de crédits supplémentaires

A APPROUVE le nouvel aménagement des rues Watteau, Michel Ange et Jean-Philippe Rameau

A APPROUVE la mise en œuvre de dispositifs de raccordement supplémentaires pour les radars pédagogiques

A APPROUVE le remplacement d'une partie des arceaux basculants de la rue Schweitzer

A APPROUVE le remplacement du matériel de sonorisation de la salle des fêtes (micros et amplificateur)

A ADOPTE la décision modificative n° 4 du Budget Communal 2016

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Par Michel OUDIN

Vous avez été cette année, 31 participants au concours des maisons fleuries.

Bravo à tous !

Un bon d'achat pour des plantes est à retirer auprès des Etablissements GIONNET Horticulteurs.

Nous adressons toutes nos félicitations au personnel des espaces verts pour la décoration florale réalisée sur le thème de la bande dessinée. Nous félicitons également les agents chargés de la propreté et de l'entretien de notre commune.

Classement des jardins visibles de la rue (1ère catégorie)

Monsieur et Madame Dany GRAVE
Monsieur et Madame Jacques FRIQUET
Monsieur et Madame Michel ETERNOT
Monsieur et Madame Jean LAMORLETTE
Monsieur et Madame Chedli ASFOURI
Monsieur et Madame Jean HERVEUX
Monsieur et Madame Denis QUINTIN
Madame Arlette VIARD
Monsieur Pascal CORNET
Monsieur et Madame Jacques MARCHETTI
Monsieur Guy PERISSINOTTI
Monsieur et Madame Maurice BOULEZ
Madame Véronique BOUTRIGE
Monsieur et Madame Aurélien OLLIER
Monsieur et Madame André POUPIER
Madame Danielle QUEMPER
Madame Audrey GOYFFON
Madame Muriel BOUCHARD
Madame Joëlle ZONCA
Monsieur Lucien MELINARD
Madame Sophie LORIETTE
Madame Thérèse MOULIN
Monsieur et Madame Jean-Mary PAULET
Monsieur Sébastien DARNAUD
Monsieur Cédric GONDOUIN
Madame Bernadette ROLLOIS
Madame Christelle FINEZ

Classement des balcons et terrasses fleuris (2ème catégorie)

Madame Jacqueline RONDEAUX
Madame Christiane PUTHOIS
Madame Monique FORT

Classement autre catégorie : châteaux fleuris (5ème catégorie)

Auberge de Jeunesse

CADRE DE VIE - CIVISME

■ **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

■ **Appel au civisme des propriétaires de chiens.** En effet, le parcours de santé du bois classé ainsi que la voie verte qui relie Rosières à Bréviandes sont régulièrement jonchés d'excréments. Merci de garder ces lieux propres pour les promeneurs.

■ **Feux et brûlages de végétaux et matières en plein air** (arrêté préfectoral 07-3065 du 21 août 2007).

- **Tout brûlage à l'air libre**, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou de matières est interdit de manière permanente et en tout lieu à moins de 100 mètres d'une habitation
- **Cette interdiction concerne notamment :** les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardins, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

■ **Entretien des haies.** De nombreuses haies ne sont pas taillées et peuvent être dangereuses quand les piétons doivent emprunter la chaussée. De même, il en résulte des tensions entre voisins. Alors pensez à les entretenir.

TRI SELECTIF

Comme chaque année, notre commune est destinataire d'un rapport relatif à la qualité du tri des déchets par les habitants de Rosières. Or, le rapport dit de « caractérisation » est très alarmant cette année. Alors que jusqu'alors nous avions un taux de refus de 7%, ce qui est un excellent résultat, ce taux de refus est passé à 48% ! Ce n'est pas acceptable ! Dans les sacs de tri sélectif, ont été trouvés : des barquettes plastiques, des pots de yaourt, des couches souillées, des masques de poussière, des ordures ménagères... Dans ces conditions, les sacs ne seront plus ramassés et resteront sur les trottoirs. Cela peut avoir des conséquences sur les contributions des citoyens à la collecte des déchets. Nous comptons sur votre citoyenneté, votre mobilisation et votre investissement dans la préservation de notre environnement.

Voici la fiche récapitulative.

COMMISSION VIE SPORTIVE

Par Patrick MELCHERS

Pour cette année 2016, la commission sports avait prévu deux investissements : d'une part l'entourage de l'ensemble « vestiaires foot et terrain de foot situé derrière les vestiaires » et la protection des « IPN » du terrain de tennis couvert, qui auraient pu devenir dangereux si un joueur entrainé par son élan venait à en percuter un. Si la partie protection a bien été mise en place, l'entourage n'a pas encore été effectué. Au départ, nous devions avoir une subvention de la F.F.F. (Féderation Française de Foot), mais lors du dépôt de la demande, il n'y avait plus de crédits pour ces travaux. En principe, de nouvelles possibilités devraient être ouvertes et nous relançons notre demande. Pour rappel, afin que l'équipe 1 de la section foot du R.O.S. puisse continuer à jouer en première série ou au niveau supérieur, il est impératif que l'entourage soit terminé à la fin de la saison 2016-2017. Ce qui sera fait bien évidemment.

Au vu de l'état des bancs des courts de tennis extérieurs, le conseil municipal a voté le changement de ces deux assises en bois déteriorées et commençaient à devenir dangereuses. Nous venons d'acheter deux bancs en résine qui devraient être mis en place d'ici peu et qui devraient résister davantage aux intempéries.

Côté tennis, des travaux de réhabilitation du court couvert ont été réalisés cet été par une entreprise agréée par la F.F.T. (Féderation Française de Tennis) qui doit encore intervenir.

Côté judo, notre commission proposera lors du conseil de décembre 2016, l'achat de nouveaux tatamis pour remplacer les anciens bien usés, datant d'une quinzaine d'années.

Concernant le budget 2017, notre commission travaille sur plusieurs axes :

- Ajouter un ou deux projecteurs pour éclairer davantage le terrain actuel.
- Remise en état de la surface de jeu du terrain d'honneur qui présente des nids de poules qui nuisent à la bonne circulation du ballon.
- Réalisation d'aménagements intérieurs des nouveaux vestiaires G.V. et judo qui devraient être opérationnels début 2017 (ainsi que des placards).

Comme chaque année, quelques informations, concernant le Rosières Omni Sports : un effectif proche des mille licenciés (999 exactement).

La section escalade poursuit sa petite marche en avant depuis l'année dernière où elle a pu reprendre son activité suite à la réouverture de la halle sportive de l'UTT.

La section foot, l'équipe 1ère a, cette saison, joué les tous premiers rôles en ratant de peu la montée.

La section hand féminine aurait pu jouer en nationale cette saison, mais la progression a été freinée par la jeunesse de l'effectif et l'indisponibilité de l'une de ses meilleures joueuses lors de la première moitié de saison. Côté masculin, l'accession s'est faite au travers de l'entente avec l'équipe de Sainte-Savine-La Chapelle Saint-Luc.

La section tennis, avec une petite progression de ses effectifs, continue à bien se comporter dans ses divers championnats avec quatre équipes au niveau régional.

La section judo, quelques belles performances individuelles, avec neuf podiums aux championnats de Champagne, dont deux titres.

Pour les sections ne pratiquant pas de compétition (G.V. et cyclo), convivialité et bonne humeur sont les mots d'ordre, ce qui n'empêche pas le goût de l'effort que ce soit pour l'une ou l'autre des sections.

Comme je le répète pratiquement à chaque fois, le sport en dehors du bien être qu'il procure pour notre santé, lorsqu'il est pratiqué intelligemment, est un facteur de convivialité et d'intégration pour tous ceux qui le pratiquent ou qui participent en tant que bénévoles.

Je terminerai en vous souhaitant, avec tous les membres de la commission Sports, une bonne année 2017, en espérant qu'elle vous réservera de belles choses.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Par Catherine BLUM

La rentrée scolaire a été marquée par plusieurs faits significatifs.

Dans nos écoles, nous avons plusieurs mutations d'enseignants :

A l'école maternelle : Remplacement de Madame Françoise DECOUX par Madame Natacha HARDY à la direction de l'école et arrivée de Madame Céline ENFERT dans une classe de petite section.

Effectif de rentrée : 134 élèves (130 l'année dernière)

A l'école élémentaire nous avons l'arrivée de 4 nouveaux enseignants :

Monsieur Cyrille GAUD en CP, Madame Carole JAILLANT en CE2/CM1, Madame Vanessa BALDO-NEDO en CE1 (complétant le temps de Madame Marie-Emmanuelle TISSUT), Madame Margot ELIE en CE1/CE2 (en complément du temps de Madame Céline FAUCHE)

Effectif de rentrée : 224 élèves (226 l'année dernière)

En ce qui concerne la restauration scolaire, le Conseil Municipal a constaté une augmentation régulière du nombre d'enfants fréquentant ce service depuis quelques années. Il a donc décidé, comme cela se fait dans la plupart des communes de l'agglomération troyenne, d'organiser deux services au restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre 2016.

Depuis cette date, la répartition des enfants est la suivante :

A l'étage de la salle des fêtes :
Les petites et moyennes sections de l'école maternelle sont encadrées par trois agents du Service Jeunesse Enfance Animation (effectif moyen : 38). La salle est équipée de mobilier spécialement adapté à leur âge, et les plats sont maintenus au chaud dans un chariot bain-marie.

Au rez-de-chaussée de la salle des fêtes :
Le 1er service accueille les grandes sections de l'école maternelle (effectif moyen : 23), les CP, les CE1 et une partie des CE2 (effectif moyen : 52).

Le 2ème service accueille une partie des CE2, les CM1 et les CM2 (effectif moyen : 63).

La mise en place de deux services au restaurant scolaire nous permet d'anticiper une nouvelle augmentation des effectifs, probable dans les années à venir compte tenu du développement de notre commune. Mais elle a aussi l'avantage d'améliorer les conditions de repas des enfants, moins nombreux à chaque service, qui bénéficient donc d'un environnement plus calme pour déjeuner.

Selon le service auquel ils déjeunent, les enfants de l'école élémentaire participent aux activités organisées par l'accueil de loisirs et/ou aux NAP avant ou après le repas, là aussi dans une ambiance plus calme compte tenu des effectifs réduits.

Nous vous informons que du 10 au 20 Janvier 2017, les deux classes de CM2 partiront en classe de neige à Bellevaux en Haute Savoie au chalet Les Moineaux accompagnés de leurs deux enseignants.

Enfin, dans la continuité de l'informatisation de nos écoles, nous avons doté la classe de la directrice de l'école maternelle d'un **vidéoprojecteur** avec tableau interactif ; ainsi deux classes sur cinq sont équipées.

Vous trouverez sur le nouveau site internet de la commune de nombreuses informations concernant la vie dans nos écoles et sur le périscolaire. N'hésitez pas à le consulter.

Les membres de la commission vie scolaire se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

COMMISSION URBANISME, BATIMENTS ET SECURITE

Par Michel CHARPENTIER

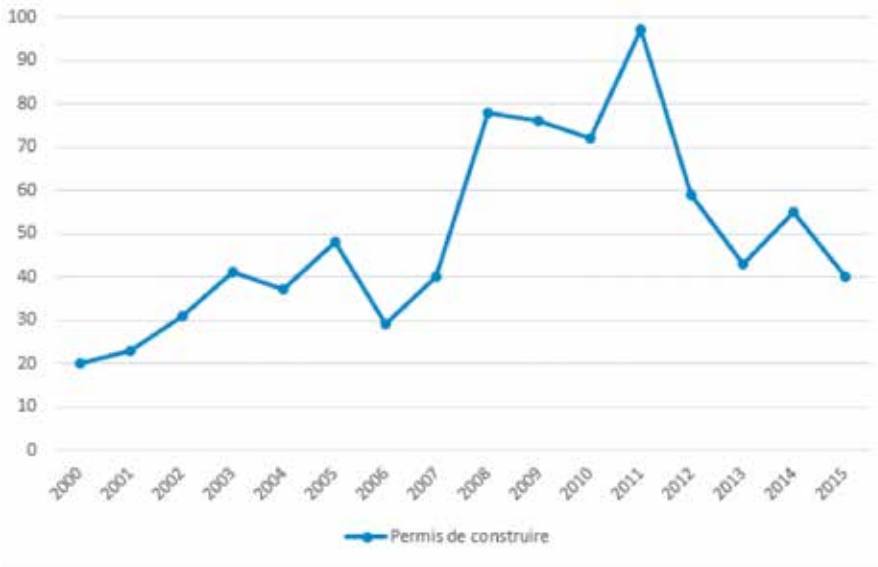

2000 / 2015 : 15 ans d'urbanisation

Si ce graphique recense le nombre d'autorisations de construire qui ont été accordées au cours des quinze dernières années et qui, à priori, fait apparaître une baisse très marquée de l'urbanisation, il ne montre pas l'importance que prennent désormais les résidences privées constituées soit de pavillons, soit de petits immeubles regroupant plusieurs appartements.

Outre l'aménagement des Montots qui peine à se développer et à s'embellir, la résidence Victor Hugo laisse découvrir une architecture moderne et colorée qui met en valeur les différents volumes des bâtiments, marquant ainsi une transition entre la technopole des Lombards et l'habitat traditionnel de Rosières essentiellement constitué de maisons individuelles construites depuis 1970.

2016 : ce fut pour la Commission d'urbanisme

1. Le suivi des réalisations suivantes

- La création de points d'eau dans les classes de l'école élémentaire
- Le remplacement de la défense incendie rue Paul Hervy et rue Marcel Pagnol
- La mise aux normes du tableau électrique de l'école maternelle
- Le remplacement des luminaires des salles de jeux des écoles
- L'adaptation des annexes du gymnase aux normes « handicapés » et la pose d'une signalétique
- Le remplacement des appareils de chauffage du gymnase par des modèles plus économiques et plus silencieux
- Le remplacement des trappes de désenfumage de la Salle des Fêtes
- La libération des emprises du futur centre médical

2. La préparation des opérations projetées telles :

- Le remplacement du portail de l'école élémentaire
- L'aménagement du parking de l'Espace Fort
- Et celui du Chemin des Roizes

2017 et ses grands projets

L'année 2017 sera marquée, comme les précédentes, par de belles réalisations.

Pour le dojo qui fêtera ses 20 ans, ce sera pour les utilisateurs, la mise à disposition de vestiaires, douches, sanitaires et d'espaces de rangement. Depuis juillet 2016, le chantier se déroule selon une coordination très respectée : ce qui permet de prédire, à défaut d'une date d'ouverture précise, une fin de travaux dès le début de l'année 2017.

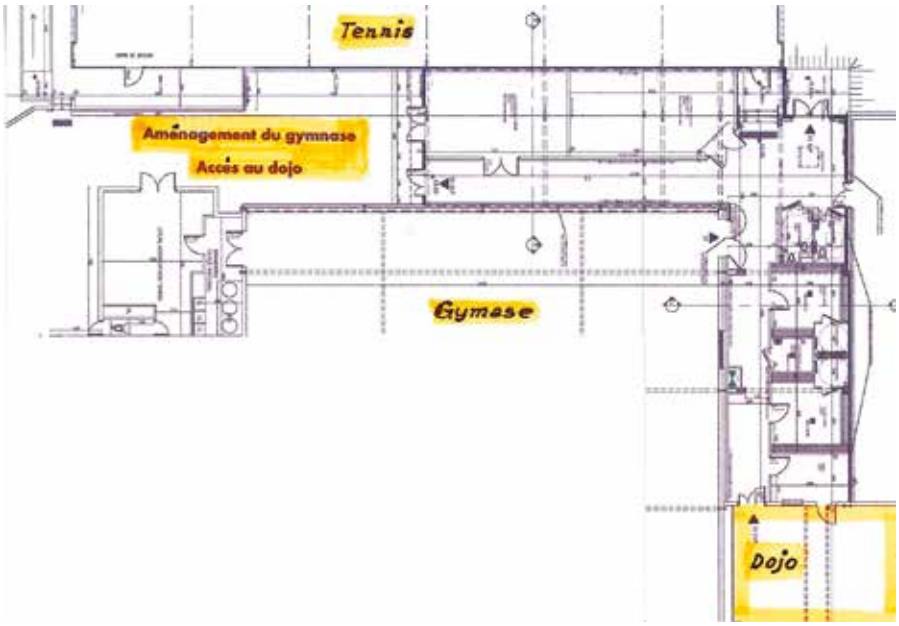

TRAVAUX URBANISME

- 43 places de stationnement composeront l'aménagement d'un parking de qualité devant l'Espace Fort et la création de 13 places en bordure du Chemin des Valériennes profiteront aux usagers des équipements sportifs de plein air mais aussi de la Salle des Fêtes.

- S'agissant du centre médical, le recensement des besoins étant arrêté, 2017 sera consacrée aux études architecturales, mais aussi au prédiagnostic archéologique dont les conclusions seront rendues au plus tard, le 30 juin 2017.

En l'attente, je souhaite aux lecteurs de cette revue municipale et au nom de mes collègues de la Commission Urbanisme, une bonne et heureuse année 2017.

COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Par Florence GUERRY

Le site internet de la commune est accessible à l'adresse : **www.commune-rosieres10.fr**

www.commune-rosieres10.fr

En cliquant sur le logo depuis n'importe quelle page, vous accédez de nouveau à la page d'accueil

Accès à l'agenda complet, depuis n'importe quelle page du site

Le lien vers le site de télépaiement des services publics

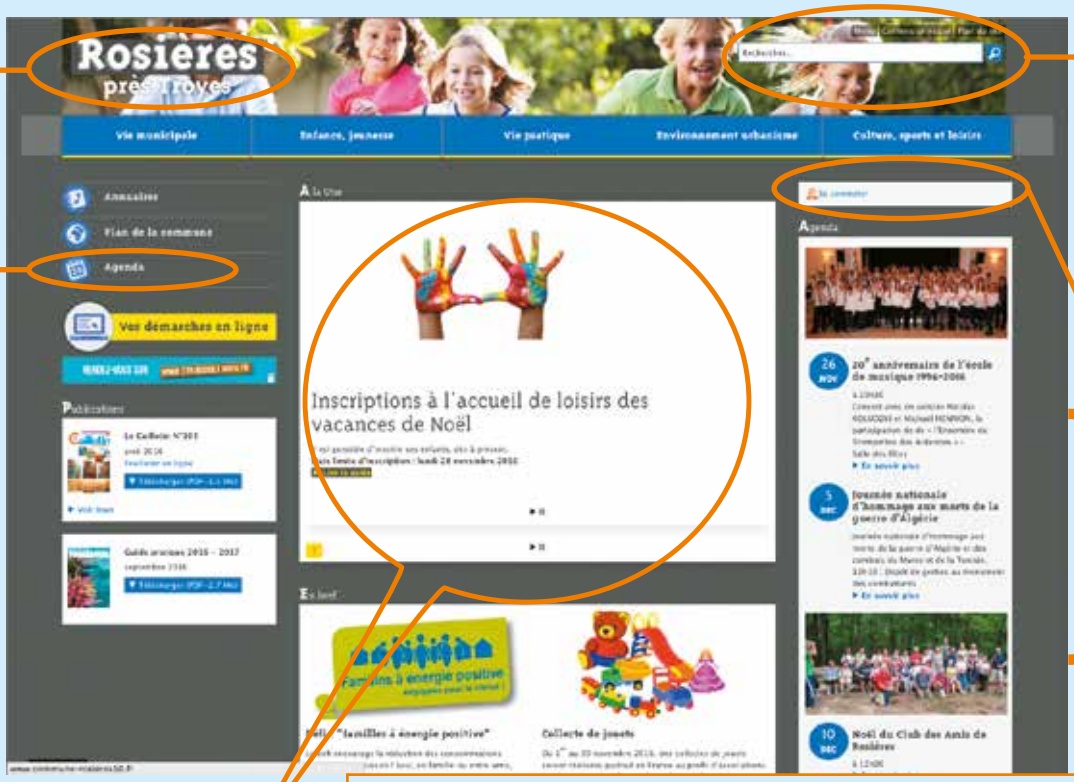

N'hésitez pas à utiliser le moteur de recherches depuis n'importe quelle page, en inscrivant un mot clé dans la barre, puis en cliquant sur la loupe.

Se connecter à votre espace citoyen afin d'effectuer et suivre vos démarches en ligne.

Ici vous sont présentées les 5 prochaines dates de l'agenda. Vous avez accès à l'agenda complet tout en bas de la colonne.

Les informations présentées sur cette page d'accueil sont régulièrement mises à jour. Pensez à vous connecter !

La page d'accueil est régulièrement mise à jour ; elle vous présente les informations à mettre en avant, et les dates des prochaines manifestations. Sur cette page, vous avez accès au dernier Caillotin, que vous pouvez télécharger ou feuilleter en ligne, et au dernier guide pratique que vous pouvez télécharger. Vous avez aussi un lien vers TIPI, le site de télépaiement des services publics.

L'arborescence de la page qui s'affiche est accessible par le **fil d'Ariane**, sous les menus, et sur la gauche de la page, où vous avez accès à la liste des articles publiés dans la sous rubrique affichée.

Depuis n'importe quelle page du site, en cliquant sur cette petite maison, vous retrouverez la page d'accueil

Rubrique ouverte

sous rubrique ouverte

Articles accessibles dans cette sous rubrique

ACCUEIL DE LOISIRS JEUNESSE

COMMISSION ACCUEIL DE LOISIRS ET JEUNESSE

Par Arnaud RAYMOND

La fin d'année approchant, il est bien de faire un point sur l'année écoulée en matière de jeunesse.

La commune a maintenu, comme chaque année, toutes les activités pour notre jeunesse, l'accueil de loisirs, mercredi et vacances scolaires, club ados ...

L'été 2016 a connu encore un véritable succès à l'accueil de loisirs. Les journées ont été ponctuées d'ateliers, de grands jeux. Nous avons aussi beaucoup bougé : pique-nique, sorties extérieures.

ACCUEIL DE LOISIRS JEUNESSE

L'accueil de loisirs des mercredis n'est pas en reste. Chaque début de journée, un programme est proposé aux jeunes et une discussion s'engage sur des suggestions qu'ils pourraient faire. Les idées sont mises en application par les animateurs et ceux qui souhaitent se conforter à la solution initiale peuvent également en profiter. Cette souplesse de fonctionnement plaît beaucoup et cette liberté est particulièrement appréciée. A la différence du contexte scolaire où les activités sont dirigées, à l'accueil de loisirs, les enfants trouvent, pendant ces heures de loisirs, une détente totale correspondant à l'esprit des vacances.

Le club ados, toujours en activité, propose de nombreuses sorties. Il est vrai que nous enregistrons sur les dernières vacances une petite baisse de la fréquentation. La commission reste à la disposition des jeunes, afin d'avoir un échange sur leurs souhaits en matière d'activités. Nous travaillons également sur une meilleure communication entre la mairie et les ados.

Nous pouvons noter encore cette année de nombreuses sorties : Nigloland, patinoire, cinéma, barbecue, mini camp, laser game.....

Je tiens à souligner le bon comportement de tous les enfants et ados ainsi que le travail des animateurs qui ont eu plaisir à travailler avec eux en construisant une relation de qualité. Merci à tous.

La commission accueil de loisirs et jeunesse a proposé cette année au conseil municipal la possibilité d'investir dans la réalisation d'un terrain multisports. Ce projet, à l'heure où nous écrivons cet article, est en cours de réalisation et devrait être livré début décembre.

Ce terrain aura une dimension d'environ 25 m x 12 m. Son emplacement se trouvera en lieu et place du terrain de basket.

Ce terrain sera en libre-service et les jeunes pourront y accéder suivant leur désir. Ils pourront y pratiquer les sports suivants : foot, hand, tennis, basket, volley... sur un sol recouvert de gazon synthétique.

Nous espérons que cet investissement donnera l'envie aux jeunes de s'y retrouver et de pratiquer l'ensemble des sports proposés.

La commission accueil de loisirs et jeunesse travaille sur de nouveaux projets qui seront proposés au cours de l'année 2017. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune où vous pourrez y retrouver toutes les activités proposées pour vos enfants.

La commission accueil de loisirs et jeunesse se joint à moi pour vous souhaiter à toute votre famille ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

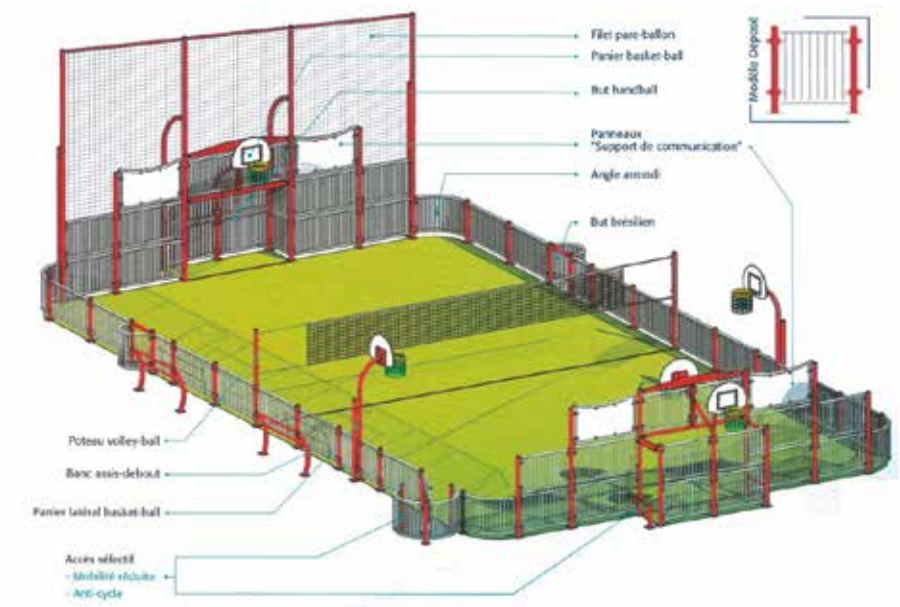

VOIRIE

Par Jean-Luc PLAISANCE

La Commission Voirie a travaillé sur des réalisations nombreuses et variées, pour l'année 2016, répondant à des besoins et des nécessités d'aménagement ou réaménagement mais aussi relatives à la sécurité.

Voici quelques-unes parmi les plus notables :

- Acquisition et installation de deux radars pédagogiques : ces radars changeront d'emplacement tous les 15 jours. Ils tourneront ainsi sur les rues Pasteur, Victor Hugo, de la Liberté, de l'Egalité, Jules Ferry, route de Saint Pouange et route de Saint Léger.
- Réfection du rond-point au niveau de La Poste : vous avez pu constater que ce rond-point a très rapidement été détérioré par le passage de poids lourds, entre autres. Il a donc été nécessaire de le refaire avec des matériaux adaptés.
- Aménagement du lotissement desservi par les rues Rameau, Michel Ange et Watteau. Le détail vous est livré dans l'article relatif à la réunion de quartier qui a été organisée à cette occasion.
- Aménagement de la rue des Deux Haies : les véhicules circulent très vite dans cette rue et la réfection de ses trottoirs était prévue dans le programme voirie. Une étude a alors été menée et des essais sont en cours. Ainsi, un rétrécissement à l'entrée de la rue est prévu et un rétrécissement à la sortie va être expérimenté. Ces études se font en lien avec nos homologues des villes de Saint-Julien-les-Villas et Bréviande puisque cette rue se situe sur les trois communes. Les décisions définitives seront prises courant 2017.

Signalisation : Chemin du Pré Fachy : il s'agit d'un chemin communal que les automobilistes empruntent pour éviter le rond-point installé à Saint Germain. Or, ce chemin n'est pas du tout adapté à ce type de circulation. Une signalétique a donc été installée pour interdire la circulation des véhicules à moteur.

Un certain nombre de trottoirs ont pu faire l'objet de réfection. Les grands axes ont été recouverts d'enrobé et les plus petites rues en bicouche. Les entrées devant les habitations, on été réalisées en enrobé.

En lien avec le Grand Troyes, deux quais de bus ont été réalisés devant Quick et le centre commercial Leclerc.

La « zone 30 » allant de la route de Saint Pouange, rue du Chêne et jusqu'au groupe scolaire a été modifiée pour être réduite afin d'être plus efficace.

Les traçages au sol ont été entretenus, notamment sur la rue Jules Ferry et la rue Pasteur.

L'ensemble des membres de la Commission Voirie a la joie de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

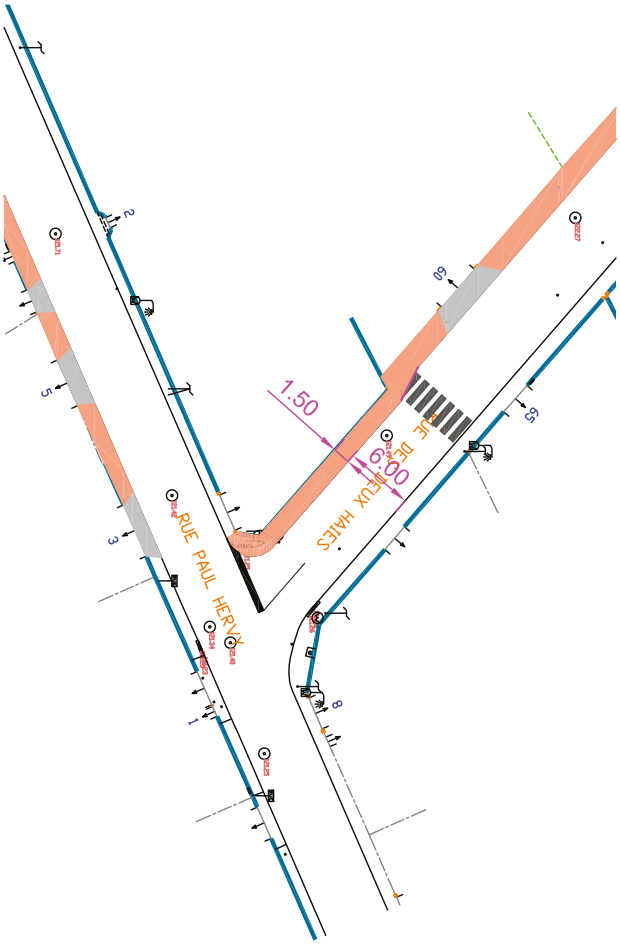

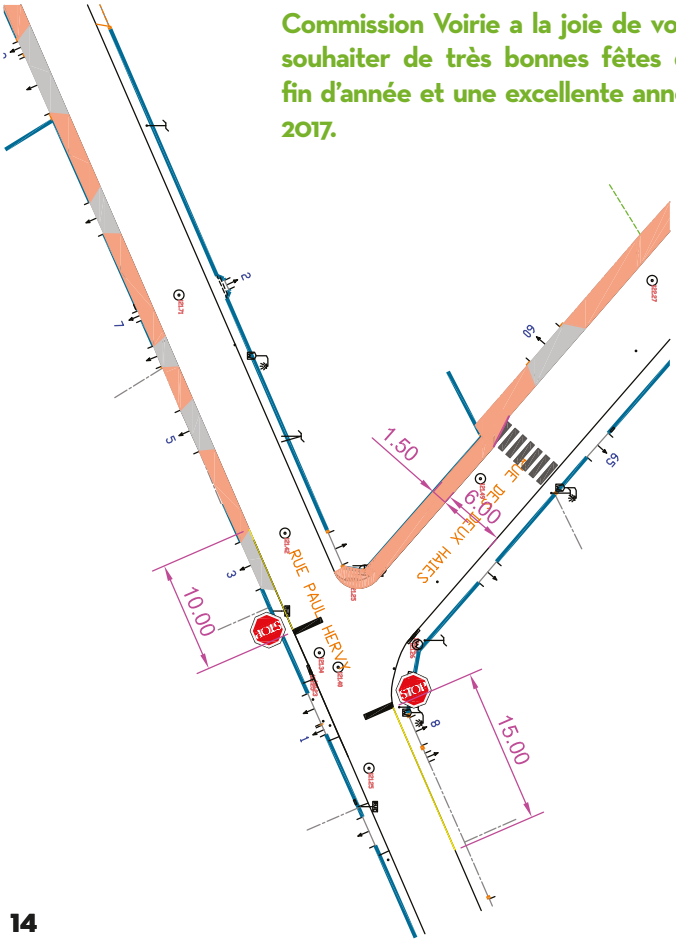

RÉUNION DE QUARTIER DU 13 SEPTEMBRE 2016

La commune de Rosières évolue. Il est donc nécessaire de procéder à certains aménagements pour que la vie quotidienne soit la plus agréable possible.

Le plan communal de rénovation des trottoirs 2016 prévoyait la rénovation des rues Michel-Ange, Rameau et Watteau. Afin que les aménagements correspondent aux besoins des riverains, ces derniers ont été conviés à une réunion de quartier qui s'est tenue le 13 septembre dernier.

Dans ce quartier, il est nécessaire de prévoir des places de stationnement, tout en sécurisant la circulation des piétons, maîtrisant la vitesse des véhicules et préservant les espaces verts.

Plusieurs options ont été présentées aux habitants. Cela a donné lieu à des discussions très constructives.

Ainsi, il a été décidé que les places de stationnement seraient disposées en chicanes sur la chaussée. Elles seront matérialisées par un traçage au sol. Les trottoirs seront ainsi réservés aux piétons. Le double sens de circulation est maintenu avec un sens prioritaire. Les trottoirs bénéficieront d'un revêtement bicouche. Devant chaque bateau ils seront faits en enrobé. Des accès « personnes à mobilité réduite » seront aménagés.

Les travaux sont en cours et nous esperons qu'ils satisferont l'ensemble des riverains.

Rue Watteau
- Stationnement longitudinal en chicane - 12 Places
- Stationnement en bout de rue - 2 Places
- Circulation en double sens avec rétrécissement ponctuel

Rue JP Rameau
- Stationnement longitudinal en chicane - 13 Places
- Circulation en double sens avec sens prioritaire en montant

Rue Michel Ange
- Stationnement longitudinal en chicane - 20 Places, environ
- Stationnement en bout de rue - 2 Places
- Circulation en double sens avec sens prioritaire en montant

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

SECTION CYCLO

par Jean-Claude YOVANOVITCH

En 1977, quelques caillotins amoureux de la «petite reine» décidèrent de créer une section cyclo au sein du R.O.S.

Depuis cette époque, la section figure toujours en bonne place parmi les clubs qui composent le peloton du cyclotourisme aubois.

De mars à octobre, période consacrée aux concentrations dominicales, le club est régulièrement présent sur les différents parcours proposés par les clubs organisateurs. Il en est de même sur les brevets permanents réalisables tout au long de la saison officielle.

L'Ardéchoise, la Ronde des Fromages dans l'Yonne et d'autres organisations régionales ou nationales sont aussi le but de quelques-uns.

A noter, en 2016 un séjour à TERROU dans le Lot, qui fut l'occasion pour quelques cyclos et accompagnateurs de vivre de bons moments de convivialité.

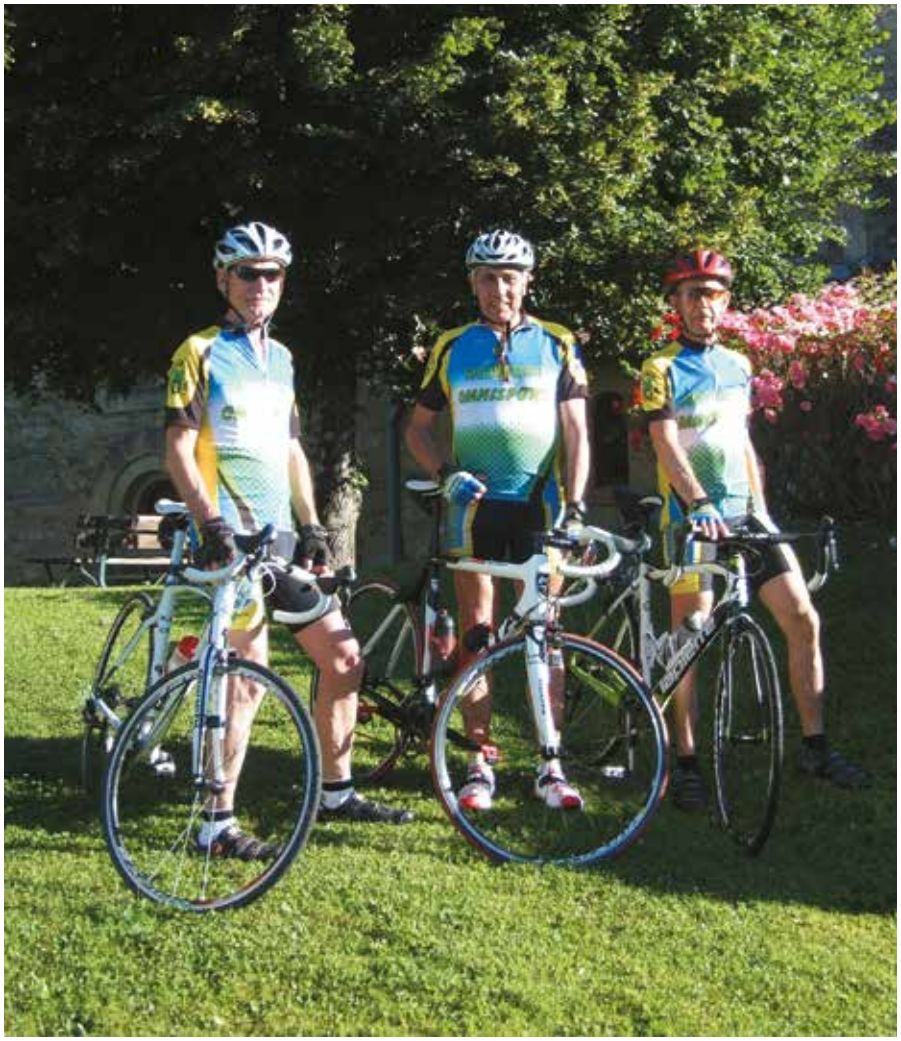

Nos organisations :

- La randonnée du Muguet le premier dimanche de mai
- La Rosarienne courant juillet
- Les circuits des lacs : 5 parcours permanents réalisables tout au long de la saison.
- En dehors de la saison officielle, des sorties «club» (distances réduites) sont proposées le samedi après-midi ou le dimanche matin au départ de la mairie de Rosières.
- En 2016, notre section est affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).
- Chaque membre du club est titulaire d'une licence qui couvre sa responsabilité civile en cas d'accident lors des sorties.

Composition du bureau

Président :
Jean-Claude YOVANOVITCH
tél : 03.25.49.11.66.

Vice-Président :
Christian GUICHARD

Secrétaire :
Jacky POINSIGNON
tél : 03.25.75.32.51.

Trésorier :
Jean-Michel DEJEU

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

LES ECUREUILS

Avec 175 adhérents (100 gym/75 gym tonic) les ECUREUILS Saint-Julien-Rosières participent activement à la vie et animation locale.

La saison 2015/16 a permis aux gymnastes de réaliser de bonnes performances aux concours départementaux et régionaux FSCF.

La section Gym tonic fonctionne les lundis et jeudis de 9h15 à 10h15 et 19h15 à 20h15 à St Julien.

La section Gym Jeux du CASC (5/8 ans) dont l'objectif est de permettre le développement de l'enfant de façon ludique, en sollicitant ses sensations motrices par le jeu et l'évolution sur des parcours gymniques, fonctionne le mercredi entre 13h30 et 16h à St-Julien. Cette activité se fait avec du matériel pédagogique adapté. Ces situations d'apprentissage permettent à l'enfant d'enrichir sa motricité, d'évoluer en groupe et d'améliorer sa santé.

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

SECTION JUDO

La saison est déjà bien démarrée avec un calendrier très chargé car il faut adapter nos efforts à ceux de la grande région (jusqu'en Alsace) et nous sommes très sollicités.

Mais pour commencer...un voyage de préparation aux Pays Bas pour le tournoi international de la ville d'Alkmaar où nous sommes invités chaque année, a permis aux minimes de comprendre le niveau attendu pour un tel tournoi. Pas de résultat chez les minimes mais une belle cohésion pour la suite de la saison avec le championnat régional, puis celui de la grande région qui aura lieu à Saint Avold pour les qualifiés. Quant aux deux plus grands, Elliot et Charles, bien connus de tous nos élèves, car encadrants des stages de vacances scolaires, ils ont su être les exemples d'un tournoi réussi. Sous les acclamations de leurs cadets, ils se sont hissés en finale. Elliot 1er en - 55 kg, Charles 2e en - 66 kg.

Les poussins ne sont pas en reste avec deux éléments qui j'en suis sûr, vont faire parler d'eux dans les années à venir. Ils ont tous deux accepté de se former plus durement en allant faire des stages réguliers à Giffaumont qui regroupent tous les mordus de compétition.

Rayan Ghazi et Lucas Guinot font partie des prochains espoirs du Club.

Les championnats départementaux benjamins (du 16 octobre) ont vu des résultats intéressants et à suivre... En avant, une belle équipe de filles qui se construit !

Résultats de gauche à droite : Marcel 1er en + 66 kg ; Gabriel 3e en - 42 kg ; Léna 1ère en - 48 kg ; Naomie 1ère en - 40 kg ; Chainaiz 1ère en - 36 kg ; Mathis 3e en - 60 kg ; Najah 1ère en - 32 kg ; Luce 3e en - 36 kg ; Teimuraz 2e en - 50 kg.

Les résultats :
• Angelique Gremion
Championne de France en + 78 kg

• Francois Mazo
vice-champion de France en - 66 kg.

Le judo adapté se porte bien lui aussi... : Du 3 au 5 juillet se sont déroulés à Poitiers, les championnats de France de judo adapté (judo pour des personnes en déficience intellectuelle). Jean-Christophe entraîne une quarantaine de jeunes issus des structures auboises tel les IME ou ESAT.

Trois de ces personnes étaient qualifiées pour ces championnats.

A chaque vacances scolaires un stage de 3 jours est proposé où des activités diverses sont abordées : Badmington, swiss ball, ping pong, jeux en équipes...rigolades assurées. !

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

SECTION GYM VOLONTAIRE

Horaires cours adultes :

le lundi	de 14h15 à 15h15	avec Christian MARCELLOT
le mardi	de 18h15 à 19h15	avec Christian MARCELLOT
le mardi	de 19h15 à 20h15	avec Christian MARCELLOT
le jeudi	de 19h15 à 20h15	avec Laurence DAUTHUILLE

Horaires cours enfants :

le mardi de 17h à 18h pour les 5 à 11 ans avec Flora BALINI
(L'enfant est pris au centre de loisirs si nécessaire et y est ramené).

Vous désirez passer quelques heures agréables, tout au long de l'année, pour vous détendre, vous entretenir et vous muscler ?... Venez nous rejoindre pour suivre les cours de la gymnastique volontaire.

Ces cours ont lieu dans la salle de judo du gymnase, derrière la Mairie de Rosières, sauf pendant les vacances scolaires.

La gym dite de « mémère » est loin, bien loin....

Tous nos cours sont délivrés par des animatrices et animateur diplômés d'Etat qui se forment régulièrement aux nouvelles méthodes de gym en salle et de bien être : Pilates, Bokwa... c'est à dire du cardio training, du cardio power, de l'entraînement fractionné, du renforcement musculaire, du stretching...

Au cours de stages d'initiation proposés par notre Comité Départemental, vous pourrez découvrir d'autres activités : Zumba, Sh'Bam (cardio), Body zen ...

Notre section est affiliée à la Fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire.

Ces cours permettent aux enfants de faire des parcours de motricité, de la danse, de participer à des jeux de mémoire ...

Bien sûr d'autres manifestations, pot de Noël, galettes des rois, pique- nique... apportent un plus de convivialité à notre section, qui durant l'année 2015 – 2016 comptait 138 licenciés adultes et 19 licenciés enfants, (tous âges et sexes confondus).

Nous acceptons des inscriptions en cours d'année, priorité étant donnée aux habitants de la commune de Rosières.

Renseignements complémentaires auprès de :
Madeleine BAILLY
06 62 32 71 63
Jacqueline DUVAL
06 63 80 53 65
et sur notre boîte mail :
gvrosieres@laposte.net

LES PETITS POINTS CAILLOTINS

Les 8 et 9 octobre 2016, le club «les petits points caillotins» vous a proposé sa 6e exposition. 14 exposants vous ont présenté leurs créations.

Ce fut un moment particulièrement sympathique autour d'Hélène Le Berre notre invitée d'honneur, créatrice et auteure de magnifiques livres de broderies.

Nous continuons notre activité tous les mardis de 20h à 22h et tous les mercredis de 16h à 17h30 afin de préparer la prochaine exposition qui aura lieu en 2018 mais aussi afin de nous retrouver dans une ambiance amicale.

Renseignements :
Christine LIBBRECHT
06 08 01 35 32
ou libbrecht.christine@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE ROSIÈRES

La section, qui compte actuellement 59 adhérents, est présidée par Maurice Boulez. Elle a été créée en 1994 par Roland Veaulin, qui en est le Président d'Honneur.

Composition du bureau :
Président d'Honneur :
Roland Veaulin
Président : Maurice Boulez
Vice-président :
Roger Gosselin
Secrétaire : Monique Fort
Vice-secrétaire : Jean Herveux
Porte-drapeau :
Jean Lamorlette
Porte-drapeau adjoint :
Jean Herveux
Membres du bureau : André et Mauricette Poupier, Yvette Le Dreff

A travers les différentes manifestations patriotiques, l'association contribue au devoir de mémoire, à la défense de la paix, à la solidarité entre les peuples, à promouvoir les valeurs patriotiques, démocratiques et républicaines et à transmettre aux plus jeunes les valeurs civiques.

Manifestations patriotiques

5 décembre 2015
Journée nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

11 Novembre 2015
Officiels, anciens combattants, enfants des écoles et habitants de la commune assistent avec recueillement à la cérémonie célébrant la fin de la Première Guerre mondiale.

8 mai 2016 :
Cassandre, une enfant de l'école, accompagnée de Maurice Boulez et d'André Poupier dépose une gerbe au pied du monument des Combattants.

Manifestations festives et culturelles

Concours de Belote
Cette année, la section des anciens combattants a organisé deux concours de belote qui ont connu un beau succès, 100 équipes pour le concours du mois d'avril et 80 pour celui d'octobre.

Méchoui du 11 juin

Il fut bien arrosé ce dernier méchoui organisé par les anciens combattants dans le magnifique cadre de l'Auberge de Jeunesse.

Tout était prêt, préparé pour passer une belle journée... Mais le soleil pleurait toutes les larmes de ses rayons !

Malgré tout, les invités n'ont pas regretté les moments passés ensemble et la bonne humeur était au rendez-vous !

Et, il y avait de quoi ... Après l'apéritif offert par Monsieur le Maire et le premier adjoint, saucisses, merguez, et méchoui cuits à point régalèrent les plus difficiles et les plats sont repartis vides ...grâce au talent de nos cuisiniers Maurice et Jean !

Ajouter à cela, le service impeccable assuré avec le sourire par les membres du bureau... La journée fut très appréciée.

Déjeuner Croisière sur la Seine

Quand, au mois de mars ils ont programmé leur sortie 'Déjeuner croisière sur la Seine 'pour le 7 juin, les anciens combattants étaient sûrs de passer une belle journée.

Le car fut très vite rempli, et les retardataires mis en liste d'attente ... Tout allait bien !

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

Mais c'était sans compter sur les aléas d'une météo plus que capricieuse.

Le 3 juin, mauvaise nouvelle... en raison d'une Seine impraticable, la sortie est reportée au 16 juin, au grand dam des organisateurs et des personnes que ce changement de date contrariait.

Le 15, en raison de prévisions de barrages filtrants... départ avancé d'une demi-heure.

Quel casse-tête pour les organisateurs...

Jeudi, matin 8 h 30, enfin le départ !... sous la pluie.

Jamais deux sans trois... en route vers la capitale, ils apprenaient que, les eaux de la Seine remontant, leur bateau resterait à quai !

Ils n'en étaient plus à cela près ...et prirent le parti d'en «rire»...

Pas de croisière... mais un repas gastronomique, un service impeccable, une ambiance plus que sympathique... et vu les remous de la Seine et la pluie qui tombait sans retenue, ils étaient bien à l'abri et passèrent de très bons moments.

La pluie s'étant enfin arrêtée, le programme pouvait se poursuivre sans incident. Installés à bord du petit train touristique, ils partirent à la découverte du quartier de Montmartre avec le Sacré Cœur, les vignes, les célèbres cabarets et flânèrent sur la place du Tertre au milieu des peintres, admirant le talent de chacun.

Ils étaient sûrs de passer une belle journée... Et ce fut une journée inoubliable !

Ravivage de la flamme du Tombeau du soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe

Chaque année, la Ligue des Combattants et Victimes de Guerre du Département de l'Aube, présidée par M. Lafitte, organise une journée à Paris pour assister au traditionnel Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Samedi 27 août, Maurice Boulez, président, et porte-drapeau, ainsi que des membres de la section UNC-AFN ont participé à cette manifestation de devoir de mémoire.

C'est par la visite du Musée de la gendarmerie nationale, inauguré à Melun, en octobre 2015 que commençait cette journée. 3000 m² accueillent une collection de 2000 objets (uniformes, armes, objets du quotidien, véhicules, photos, pièces d'archives) retraçant les grandes évolutions de la gendarmerie nationale du Moyen-âge à nos jours. Une visite très intéressante !

Après l'indispensable halte au restaurant Saint-Jean, le départ pour l'Arc de Triomphe était donné.

C'est avec recueillement et émotion que l'on assistait alors à la traditionnelle cérémonie patriotique de «Ravivage de la Flamme» qui se déroule selon un cérémonial très précis.

Deux jeunes filles de Rosières, Mathilde et Anaïs Camps ont accompagné le Président Lafitte lors du dépôt d'une gerbe sur la Dalle Sacrée et ont signé le Livre d'Or.

La Flamme du Souvenir brûle devant le tombeau du Soldat inconnu comme un perpétuel souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Pour les jeunes générations, participer à la cérémonie de Ravivage de la Flamme est avant tout un devoir de mémoire et un geste citoyen.

Calendrier des activités pour l'année 2017

- **Vendredi 13 janvier :** Galette des Rois à la salle des Fêtes
- **Samedi 25 février :** Assemblée générale suivie d'un repas
- **Samedi 8 avril :** Concours de belote à la salle des Fêtes
- **Début Juin :** Voyage à définir
- **Samedi 10 Juin :** Méchoui
- **Samedi 30 Septembre :** Concours de belote à la salle des fêtes

Manifestations patriotiques

- **Lundi 8 mai, samedi 11 novembre et mardi 5 décembre.**

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

par Martine YOVANOVITCH

Le Club des Amis de Rosières, créé en 1983, est une association de type Loi de 1901, à but non lucratif. Il est adhérent à la fédération « Générations Mouvement ».

Il est présidé par Martine Yovanovitch. M. Jacques Rigaud, Maire de Rosières et Madame Jeannette Martin en sont les présidents d'honneur.

Actuellement, nous sommes fiers de comptabiliser 300 membres actifs (caillotins ou non) de tous âges qui souhaitent partager la bonne humeur qui règne au sein du club.

Les animations sont diverses et variées :

• Chaque jeudi, la salle des fêtes de Rosières ouvre ses portes à 13h45 pour se refermer vers 18h00. Pendant ces quelques heures, soit on papote, soit on participe à différents jeux (tarot, belote, rami, scrabble, etc). Des concours sont organisés et un bon d'achat récompense chaque participant.

• Tous les mardis, une randonnée pédestre d'environ 8 km est effectuée en campagne ou en forêt, sous la conduite de M. Roger Parigot. D'autre part, Madame Monique Fort guide un deuxième groupe pour un parcours plus facile, au départ de la mairie de Rosières.

• En juin, un repas champêtre est organisé à l'Auberge de Jeunesse pour le plus grand plaisir des participants.

Chaque année, quatre rendez-vous incontournables avec repas dansant :

• Fin août, à l'occasion de la réouverture du club, mi-novembre pour l'Assemblée Générale, mi-décembre pour fêter Noël et courant février pour l'anniversaire de la création du club. Ces après-midi remportent un vif succès.

Par ailleurs, nous organisons des excursions d'une journée :

- **Mars :** journée spectacle Holiday On Ice au Zénith de Paris.
- **Avril :** déjeuner spectacle au Royal Palace de Kirrwiller
- **Juin :** 3 jours au Puy du Fou
- **Juillet :** une journée dans le Beaujolais avec visite du hameau du vin
- **Septembre :** une semaine au Portugal puis 6 jours dans le Tyrol
- **Octobre :** déjeuner-croisière sur la Seine et visite de la Tour Montparnasse

Si ce programme vous tente, venez nous rejoindre pour partager bonne humeur et convivialité.

Bonne et heureuse année 2017 !

Pour tous renseignements, contacter Martine Yovanovitch au 03 25 49 11 66

Roger Parigot, responsable de la marche au 03 25 41 86 01

Site internet du club : sites.google.com/site/lesamisderosieres/

Escapade dans le Tyrol

Des fleurs, à en faire pâlir de jalousie les mains vertes les plus expertes, des sites à vous couper le souffle, des visites inoubliables, un accueil plus que chaleureux, de la musique, de la danse... c'est cela le Tyrol !

Le séjour commençait bien, pour nos touristes du Club des Amis de Rosières, avec la visite libre d'Alpach, village montagnard qui a obtenu le titre de « plus beau village d'Europe » à l'occasion du concours européen de Décoration Florale...impossible de vous décrire les habitations plus décorées les unes que les autres, sans compter le cimetière... (Une curiosité à visiter la nuit... des bougies brillent sur toutes les tombes... atmosphère

très particulière !... presque irréelle).

Puis, direction la capitale du Tyrol, Innsbruck, littéralement, pont sur l'Inn, où nous avons pu admirer ses plus belles curiosités comme le Petit Toit d'Or, balcon de style gothique et symbole de la ville, composé de 2657 bardeaux de cuivre doré à l'or fin, l'arc de triomphe...

Et encore, une visite impressionnante, parmi tant d'autres, celle du tremplin de saut à ski Bergisel... montée en funiculaire jusqu'au sommet de la tour de saut, puis ascenseur jusqu'à la terrasse panoramique pour découvrir un magnifique panorama à 360°sur la vallée de l'Inn, les Alpes et Innsbruck...

Il faut vraiment avoir du cran pour s'élancer du haut de cette vertigineuse rampe d'élan !... d'autant plus, que, vu d'en haut, et c'est véridique... on a l'impression d'atterrir dans le cimetière, situé tout en bas dans la vallée...

Comme il fallait aussi avoir du cran et du courage pour les mineurs descendant dans les mines d'Argent de Schwaz... à 800 mètres de profondeur au cœur de la montagne dans la galerie de Sigismond creusée en 1491... Casqués et vêtus d'imperméables, nos mineurs d'un jour, ont pu se rendre compte de la pénibilité et de la dangerosité du travail dans la

mine... C'est avec bonheur qu'ils retrouvaient le soleil, après un parcours dans les antres de la terre.

Que dire des chutes de Krimmler ... un spectacle époustouflant. Venues de 12 glaciers, elles s'articulent en 3 cascades, et déversent leurs trombes d'eau (6m 3/s) dans un vacarme assourdissant. Ce sont les 5èmes chutes les plus importantes du monde et les premières d'Europe pour leur débit.

Promenade romantique en train à vapeur de Fuguen à Mayerhofen, accompagnée d'un musicien et d'un petit verre de schnaps tyrolien... promenade en bateau sur le lac d'Achensee, situé à 930 m d'altitude, niché entre les massifs du Karwendel et du Rofan... un aperçu du Tyrol romantique très reposant.

Incontournable, le folklore tyrolien... avec ses costumes, ses danses rythmées et scandées, ses chansons, les fameuses «Tyroliennes», le «Yodle» avec ses modulations bien caractéristiques...

Et, bien sûr, la traditionnelle descente des troupeaux : la fête avec les orchestres à chaque coin de rue qui déversent des airs d'accordéon, les groupes folkloriques, les buvettes improvisées et leurs choppes de bière, sans oublier le schnaps, le défilé des « Stars » impressionnantes ces dames, encocardées, enrubannées, emplumées ... plus belles les unes que les autres, toisant les badauds de leur regard impavide... agitant cloches et clochettes dans un joyeux carillon et laissant derrière elles un parfum inoubliable... celui de la campagne !

Avec un grand merci à Thierry, notre chauffeur émérite, très professionnel, prévenant, soucieux du confort et des demandes de ses voyageurs. Avec son sourire, son humour, ses anecdotes, ses bons mots... le trajet paraît plus court. Bousculant, parfois, un peu, le programme, pour que l'on puisse profiter au maximum des paysages impressionnants et changeants de la montagne, connaître et apprécier les spécialités de la région... C'est un guide exceptionnel !

Un bon groupe, des visites remarquables, des sites fantastiques, une ambiance chaleureuse et amicale, des guides locaux à la hauteur, un chauffeur hors pair... le cocktail de réussite pour un beau séjour !

Claude GOSSELIN

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

PARENT'HOUSIASME

Et oui, il y a des manifestations où les années se suivent et se ressemblent et le vide grenier puériculture en fait partie.

Les exposants arrivent dès 8h lors des inscriptions pour être sûrs d'avoir une place. Malgré l'attente, la matinée est très bon enfant et on retrouve cette ambiance pendant le vide grenier qui attire toujours autant de monde.

Quel plaisir pour nous, les organisateurs, qui voyons au fil des vides greniers, les allées toujours aussi fréquentées et les gens repartant chargés de jouets, d'un vélo, de vêtements,...

C'est avant tout, la joie des enfants lors des spectacles que nous offrons qui nous fait continuer.

Mais à ce stade, il faut que l'on vous présente cette association.

Parent'housiasm, est un groupe de parents. Nous pouvons même dire une équipe de copains maintenant qui se réunit pour organiser le vide grenier destiné à réunir des fonds qui servent ensuite à offrir des spectacles, des ordinateurs ou comme l'an dernier le venue de la Girafe (association qui propose des jeux d'antan) aux enfants des écoles.

C'est aussi créer et présenter le spectacle de Noël. Comme cette année avec la présence de Mickey, Minnie, Donald et d'autres personnages de Disney qui préparent la venue du Père Noël et qui offrent à chacun des élèves de petites friandises.

Voir la lumière s'allumer dans les yeux des enfants, l'interaction que l'on peut avoir avec eux lors des danses ou des chansons est des plus gratifiante.

Pour nous, parents de l'association, c'est une journée fabuleuse qui se termine depuis deux ans à 16h avec la distribution de chocolats à la sortie de la classe.

Ce sont toujours de sympathiques moments d'échanges avec les parents et le plaisir des papilles pour les petits comme pour les grands.

Nous invitons tous les parents qui désirent passer un moment convivial, à venir nous rejoindre en sachant qu'il n'y a pas de contrainte et que chacun vient en fonction de ses disponibilités.

Toute l'équipe vous souhaite de passer un Noël enchanteur et vous dit à l'année prochaine.

Confiez vos NETTOYAGES difficiles à des PROFESSIONNELS

REMISE EN ÉTAT :
- Nettoyage après travaux
- Nettoyage des sols
- Nettoyage après sinistre
- Enlèvement de déchets...

NETTOYAGE VITRERIE :
- Véranda
- Toutes superficies
- Accès difficile / en hauteur
- Nettoyage de façade...

IGN Propreté
by Jimmy FEDER

Au service des professionnels et des particuliers

IGN Propreté - 3 bd de Dijon - 10800 Saint julien les Villas
www.ign-proprete.fr - bureau@ign-proprete.fr

Contactez-nous :
03 25 72 30 30

ECOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES

PLANNING 2016/2017

1. Concerts de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières

LIEU : SALLE DES FÊTES DE ROSIÈRES

Samedi 3 juin 2017	20h30	Solistes : Olivier BOUTET, flûte, professeur à l'Ecole de Musique de Rosières et «L'Ensemble de Percussions de l'Ecole de Musique de Rosières», Direction Nicolas KOLUDZKI.
Samedi 25 Novembre 2017	20h30	Solistes : Stéphanie COITEUX, piano, professeur à l'Ecole de Musique de Rosières et Bruno BOURGOIN, clarinette, soliste à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

2. Auditions des élèves

LIEU : ECOLE DE MUSIQUE

Mardi 31 janvier 2017	19h	Classe de piano
Mardi 14 mars 2017	19h	Classe de trompette • Classe de trombone • Classes de saxophone
Jeudi 23 mars 2017	19h	Classes de clarinette
Jeudi 30 mars 2017	19h	Classe de flûte • Classe de percussions

3. Examens de fin d'année scolaire

LIEU : ECOLE DE MUSIQUE

Mardi 21 mars 2017	18h	Classe de piano
Mardi 25 avril 2017	18h	Classe de flûte
Mardi 16 mai 2017	18h	Classe de trompette • Classe de trombone
Mardi 23 mai 2017	18h	Classes de saxophone
Jeudi 1er juin 2017	18h	Classes de clarinette
Vendredi 9 juin 2017	18h	Classe de percussions

4. Réinscriptions des élèves

LIEU : ECOLE DE MUSIQUE

du 17 au 31 mai 2017

5. Inscriptions des nouveaux élèves

LIEU : ECOLE DE MUSIQUE

Mercredis 7, 14, 21 et 28 juin 2017 de 16h à 18h

Vendredis 9, 16, 23 et 30 juin 2017 de 16h à 18h

6. Soirée des élèves

LIEU : SALLE DES FÊTES DE ROSIÈRES

Mercredi 28 juin 2017 à 19h

7. Réunion Parents-Professeurs (Organisation 2016/2017)

LIEU : SALLE DES FÊTES DE ROSIÈRES

Lundi 4 septembre 2017 à 19h

HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE.

C'est en nombre que les habitants de la commune se sont déplacés, pour commémorer l'Armistice et rendre hommage aux combattants morts pour la France, en ce 11 novembre 2016.

Dès 11 heures, emmené par les pompiers, un long défilé parmi lequel avaient pris place, Jacques Rigaud, le Maire de la commune, entouré des conseillers municipaux, des représentants de la gendarmerie et de la police nationale, Maurice Boulez et les anciens combattants, les enfants des écoles entourés par leurs professeurs et de nombreux caillotins, se dirigeaient vers le monument des Combattants pour assister à la cérémonie du SOUVENIR.

Une cérémonie, simple, émouvante, rehaussée par une « MARSEILLAISE » ... entonnée par les enfants et largement soutenue par toute l'assistance.

« Réunis devant les monuments érigés pour honorer les Morts pour la France, saluons les victoires remportées grâce à leurs sacrifices ...La Marne ...Verdun, dernière que la France a remporté sans le soutien direct d'alliés.

Voici que la France, comme de nombreux autres pays, est engagée sur son territoire dans une guerre qui ignore tous les principes humanitaires pour s'attaquer aux êtres sans défense.

Face à cet ennemi qui espère nous soumettre par la terreur et nous imposer son idéologie totalitaire, affirmons les qualités qui ont permis à notre pays de vaincre en 1918.

Soyons unis, résolus et forts pour que 'Vive la France' ».

(Henry Dutailly-Président de la commission nationale d'action civique).

L'ensemble du cortège s'est ensuite dirigé vers la Salle des Fêtes où un pot de l'amitié avait été organisé. Ce moment privilégié a permis des échanges transgénérationnels enrichissant chacun.

LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

En France, une tombe du Soldat Inconnu a été installée sous l'Arc de Triomphe de la place de l'Etoile à Paris le 11 novembre 1920. Il s'agit d'un soldat non identifié, reconnu français, qui représente tous les soldats tués au cours de la Première Guerre Mondiale.

En 1923, une flamme éternelle est allumée ; elle est ravivée tous les soirs à 18h30. La sépulture se compose d'une dalle de granit de Vire sur laquelle est inscrite l'épitaphe « Ici repose un soldat français mort pour la patrie 1914-1918 ».

Le terme de « Dalle Sacrée » popularisé par le Général Weygand est largement utilisé par les associations d'anciens combattants pour désigner le Tombeau et la Flamme.

Commémorer un Soldat Inconnu

Dès la Première Guerre Mondiale, de nombreux projets, plaques, livres d'or fleurissent pour honorer les morts. La mention « Mort pour la France » est instituée par la loi française du 2 juillet 1915. Dans un discours au cimetière de Rennes en novembre 1916, le président de la section locale du souvenir Français évoque le premier l'idée « d'ouvrir les portes du Panthéon à l'un des combattants ignorés morts bravement ». L'idée ne se concrétise véritablement qu'à la fin du conflit, mais elle prend la forme d'un livre d'Or rappelant tous les morts de la guerre, livre qui serait placé au sein du Panthéon.

L'idée chemine et le 19 novembre 1918, le député d'Eure-et -Loire, Maurice Maunoury fait une proposition de loi. Finalement, la Chambre des Députés adopte le 12 septembre 1919, la proposition d'inhumer « un déshérité de la mort ».

Le gouvernement, a lui, d'autres projets : profiter du 2ème anniversaire de la Troisième République et porter le cœur de Gambetta au Panthéon. Finalement, le 8 novembre 1920, la Chambre transige en proposant comme sépulture l'Arc de Triomphe, réservant le Panthéon à Gambetta.

C'est André Maginot, ministre des Pensions et lui-même mutilé de guerre qui préside la cérémonie du choix du soldat à inhumer : elle se déroule dans le lieu mythique de la Grande Guerre : La citadelle de Verdun

Choix du soldat Inconnu

C'est Auguste Thin, 2ème classe du 132ème régiment d'infanterie qui est chargé de désigner, le 8 novembre 1952, le soldat inconnu qui reposera sous l'Arc de Triomphe.

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français, mais qui n'avaient pas pu être identifiés ont été exhumés des huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers en Flandre, en Artois, dans la Somme, en Ile de France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine.

Le 9 novembre 1920, les huit cercueils de chêne sont transférés à la citadelle de Verdun, dans une casemate où ils ont été plusieurs fois changés de place.

Le 10 novembre, les cercueils sont placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur fut confiée à une compagnie du 132ème régiment d'infanterie.

André Maginot, ministre des pensions, s'est avancé vers un des jeunes soldats de la garde d'honneur, Auguste Thin, engagé volontaire, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation. Il lui tendit un bouquet d'œillets blancs et rouges et lui exposa le principe de la désignation : le cercueil sur lequel il allait poser ce bouquet serait transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de Triomphe.

« *Il me vint une pensée simple .J'appartiens au 6ème corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est encore le 6... Ma décision est prise : ce sera le 6ème cercueil que je rencontrerai* ». Partant par la droite, il fait un tour, longe les quatre cercueils de droite, tourne à gauche, passe devant le 5ème et s'arrête devant le 6ème cercueil sur lequel il dépose son bouquet et se fige au garde-à-vous.

Le cercueil du soldat inconnu ainsi désigné quitte aussitôt Verdun sous escorte militaire. Il est transporté à Paris par train et veillé toute la nuit place Denfert-Rochereau. Il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920, mais ne fut mis en terre que le 28 janvier 1921, en présence des autorités militaires

et civiles, dont les maréchaux qui se sont illustrés lors de la Première Guerre Mondiale Foch, Joffre et Pétain. Etaient également présents, Henri Jaspar, ministre belge des affaires étrangères, Lloyd George, Premier ministre britannique et un représentant du Portugal.

La Flamme du Souvenir

Afin d'éviter que le tombeau du Soldat Inconnu ne sombre dans l'oubli, le journaliste Gabriel Boissy suggère en 1923 qu'une Flamme du Souvenir veille jour et nuit sur la tombe sacrée.

La Flamme sacrée fut allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la guerre, tandis que les troupes du 5ème régiment d'infanterie présentaient les armes et que la musique jouait la Marche funèbre de Chopin. Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18 h 30 sous l'Arc de Triomphe, une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée. Ce cérémonial n'a jamais cessé même sous l'occupation.

Des cérémonies particulières ont lieu le 8 mai et le 11 novembre (Jour du souvenir).

La Flamme du Souvenir et le tombeau du Soldat Inconnu sont aujourd'hui le symbole du sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille pour que nous vivions dans un pays libre. La Flamme est devenue, depuis la Seconde Guerre Mondiale, le symbole de l'espérance dans l'avenir et de foi dans le destin de notre pays. Elle brûle comme un perpétuel souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Pour les jeunes générations, participer à la cérémonie du Ravivage de la Flamme est avant tout un devoir de mémoire et un geste citoyen. Par leur présence, elles témoignent de leur volonté à entrer dans la communauté de citoyens dont ils seront bientôt les forces vives.

elections 2017

POUR VOTER, PENSEZ A VOUS INSCRIRE

AVANT LE 31 DECEMBRE 2016 !

2 scrutins en 2017 :

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
les dimanches 23 avril et 7 mai
LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
les dimanches 11 et 18 juin

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Vous n'êtes pas encore inscrit ou vous avez déménagé, inscrivez-vous au plus tard le 31 décembre 2016 à la mairie (Permanence le 31/12 de 10h à 12h). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Rosières :

www.commune-rosieres10.fr

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire qui précisera les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

À noter :

Un arrêté (non encore publié au Journal officiel) doit fixer le modèle du formulaire à utiliser ainsi que la liste des documents admis pour justifier de l'identité du signataire.

SOCIÉTÉ AGENCEMENT GARCIA

Spécialiste dans la menuiserie pour les professionnels depuis plus de 15 ans, Agencement Garcia mène à bien tous les projets de professionnels.

Cette entreprise caillotine créé, fabrique et pose des stands en France, dans toute l'Europe, pour les plus grandes marques et les institutions publiques. L'entreprise a une vision globale du projet, de la création des plans du stand à la maîtrise d'œuvre. C'est la garantie de la réussite des futurs aménagements d'espaces, qu'ils soient durables ou éphémères.

Agencement Garcia travaille également avec des architectes d'espaces

communication pour la réalisation des stands, de showroom...

Leurs réalisations s'étendent dans tous les domaines : agro-alimentaire, agriculture, cosmétique, automobile, linge de maison, pharmaceutique, orfèvrerie ...

La société est basée 10 rue Victor Hugo à Rosières près Troyes.

Par son action au-delà de nos frontières, Agencement Garcia contribue à exporter l'expertise qui se développe sur notre territoire et ainsi, sa renommée.

BAC À ORDURES

Depuis quelques années, la gestion de la collecte des ordures ménagères, déchets verts et recyclables a été reprise par le Grand Troyes. Au fil des collectes, les bacs sont malmenés et se détériorent.

Pour les changer, rien de plus simple : il vous suffit de contacter les services du Grand Troyes au 03.25.45.27.30. Les bacs abîmés seront remplacés dans les meilleurs délais et GRATUITEMENT !

Vous devrez indiquer votre nom, vos coordonnées téléphoniques ainsi que le nombre personnes composant votre foyer.

Alors n'hésitez pas !

ARRIVÉE DE DEUX NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Mme Emilie LONGBOIS a rejoint les services administratifs de la mairie le 11 avril dernier. Elle est affectée plus particulièrement à l'administration générale et aux Ressources Humaines.

Mme Stéphanie ZERBINI a rejoint l'équipe d'ATSEM chargée d'assister les enseignants de l'école maternelle et l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs le 3 novembre dernier. A l'école maternelle, elle encadre plus particulièrement pendant cette année scolaire les petits-moyens de la classe d'Elisa BOULANGER et de Caroline KELLER-GRILOT.

Nous leur souhaitons à chacune la bienvenue dans notre collectivité.

ETAT CIVIL

Décès

- BRICARD Sylviane, Bernadette
17 novembre 2015
- REBOURS Simone, Georgette
5 décembre 2015
- FORGET Maryse, Catherine
14 janvier 2016
- LABRUT Simonne, Andrée
16 février 2016
- ROSE Christiane, Louise, Raymonde
22 février 2016
- PASQUERAULT Dominique, Jean-Jacques
23 février 2016
- MARTINS FERREIRA Adriano
29 février 2016
- MILLOT Jean-Pierre, André
21 mars 2016
- BOURGEOIS Claude, André, Marcel
1 juin 2016
- SCHMIDT Jean, Lucien
7 juin 2016
- CHUCHU Maurice, Jules, Albert
26 juin 2016
- TOGGENBURGER Gilberte, Suzette
8 juillet 2016
- GOBLET Roger, William
24 septembre 2016

Mariages

- BONHOMME Yohann, Roger, Marius
et JACOB Marie-Alix
5 décembre 2015
- HAUMESSER Grégory, Jacky
et LOPES DA GRACA Sophia
2 juillet 2016
- BULCKAEN Marie, Colette, Danièle
et MORAIS Alexandre, Antoine, Eric
6 août 2016
- BERNARDI Olivier, Michel, Roger
et MACARIO Alexia, Marlène
8 octobre 2016

Naissances

BASILE Manon	12/11/2015
COLAS Yamato	20/11/2015
PEUDECOEUR Martin	16/12/2015
SOLTYSIAK Jade	24/12/2015
ROULLEAU-FEUGE Nolan	02/01/2016
DEMANGE Nina	08/01/2016
MARCEAUX DIT CLEMENT Romane	20/01/2016
DHENIN Côme	22/01/2016
GUINEL Timéo	28/01/2016
HADDOU Naïm	28/01/2016
PERRIER Emelya	03/02/2016
FEUILLEBOIS Anna	11/02/2016
CASTOT Nina	24/02/2016
TRUCHY Nolan	10/03/2016
NOTTEAU Léonard	01/04/2016
GONDOUIN Ilann	03/05/2016
ROL Ethan	03/05/2016
MUSSARD Gabriel	06/05/2016
BON Rockxane	19/05/2016
LACOUR Zoé	27/05/2016
PRAT Ambre	04/06/2016
DUPONT Lonny	16/06/2016
VENTURA Livio	24/06/2016
JOURD'HEUIL Mélynda	25/06/2016
BOUGTIB Naïm	04/08/2016
MEZERETTE Agathe	17/08/2016
GUIMIOT Alia	31/08/2016
ZIELINSKI Léa	03/09/2016
FRÈRE GOLABCZYK Margot	04/09/2016
FAVRE Allan	07/09/2016
WUNDELE Victoire	08/09/2016
LOURENCO FURIER Nathan,	12/09/2016
SEGHIR Souhayl	15/09/2016
DIÉGO GATOUILLAT Alice	17/09/2016
CLERC Tya	19/09/2016
BOLLORÉ Maureen	22/09/2016
BOUQUET Marius	23/09/2016
CULTOT Nathan	27/09/2016
SPADA Thomas	28/09/2016
Zedan Ellie	31/10/2016

CALENDRIER DES FESTIVITÉS DU 1ER SEMESTRE 2017

JANVIER 2017

Mercredi 4 :	vœux de la Commune – Salle des Fêtes
Dimanche 22 :	galette des Ainés de la Commune – Salle des Fêtes

FÉVRIER 2017

Samedi 11 :	loto des Sapeurs-Pompiers – Salle des Fêtes
Samedi 18 :	anniversaire du Club des Ainés de Rosières avec repas dansant – Salle des fêtes
Dimanche 26 :	repas des Ainés de la Commune – Salle des Fêtes

MARS 2017

Samedi 4 :	loto du ROS Cyclo – Salle des Fêtes
Samedi 11 :	bal KDanse – Salle des Fêtes
Dimanche 12 ou 19 :	vide-grenier Parent'Housiasme Complexe R. Laurent
Sam. 18 au dim. 26 :	salon d'hiver des peintres – Salle des Fêtes

AVRIL 2017

Samedi 8 :	concours de belote des AFN – Salle des Fêtes
Samedi 22 :	loto du ROS Foot – Salle des Fêtes
Sam. 29 et dim. 30 :	vide-grenier à l'Auberge de Jeunesse

MAI 2017

Dimanche 7 :	randonnée du muguet – ROS Cyclo
Lundi 8 :	commémoration patriotique
Samedi 13 :	gala des Voix Caillotines – Salle des Fêtes
Samedi 27 :	bal KDanse – Salle des Fêtes

JUIN 2017

Samedi 3 :	concert de l'Harmonie municipale – Salle des Fêtes
Samedi 10 :	fête de l'Ecole Maternelle
Vendredi 16 :	fête du Cours d'Anglais
Samedi 17 :	fête de l'Eole Elémentaire
Mercredi 28 :	soirée des élèves de l'Ecole de musique

JUILLET 2017

Samedis 1er et 8 :	les Nuits Caillotines – Auberge de Jeunesse
Dimanche 2 ou 9 :	ROS Cyclo randonnée
Jeudi 13 :	fête nationale (repas – retraite aux flambeaux – feu d'artifice – bal) – Complexe R. Laurent

PIZZA NAUDOT

"Le Camion Rouge"

le jeudi
à Rosières

à partir de 17h30 parking de la Mairie

Tél : 06.09.38.45.41

La Laverie

TOUT PUBLIC

Pratique, machine **10 kg** et **16 kg**
pour vos couettes, doudounes...

OUVERT 7 J/ 7 DE 8 H À 20 H

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE UTT ROSIÈRES

4, place Léonard-de-Vinci, à côté UTT

03 25 75 03 34 - 06 88 98 00 54

PARKING GRATUIT

RCS 520 615 964

SOCOBOIS

MENUISERIE - BOIS
PANNEAUX - ISOLATION

AMÉNAGEMENT
INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

SÉCURITÉ
INDIVIDUELLE/COLLECTIVE

Un service de qualité et l'expertise en plus

tel 03 25 71 35 77
www.socobois.fr

GROUPE PAREDES

PAREDES TROYES
Chemin de la chasse aux loups
10430 Rosières
tél : **03.25.75.04.40**
paredes.troyes@paredes.fr

L'hygiène professionnelle est notre exigence

PROP

Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 19h30
Dimanche : 8h30 – 12h30

Intermarché

À partir de la 4ème visite du mois, bénéficiez d'un bonus de **25% sur tous les avantages carte** cumulés dans le mois

BONUS +25%

Station Essence 24/24
Libre Service Voiture
GPL Piste Poids Lourds

Gaz

Location Véhicule Utilitaire

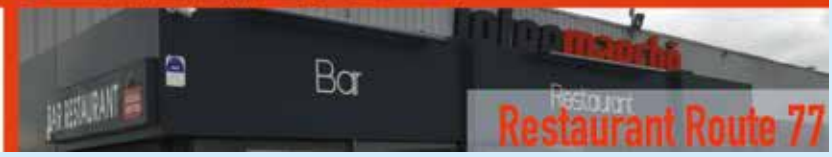

EXPRESSION
COIFFURE
STYLISTE
VISAGISTE
MIXTE
HORAIRE
LUNDI au JEUDI 9h - 18h
VENDREDI 9h - 19h
SAMEDI 8h - 17h
AVEC OU SANS RENDEZ VOUS
03.25.82.01.31
5 Av. des Lombards 10430 ROSIERES

agencement GARCIA
conception réalisation d'espace
Stand d'exposition
Locaux commerciaux
Show-rooms
Christophe GARCIA
06 70 61 14 62
10 rue Victor Hugo - 10430 Rosières
Tél. 03 25 82 48 61 - Fax : 03 25 82 21 49 - www.agencementgarcia.fr

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CENTRE DE CONTRÔLE
AUTO TROYES SUD
65 rue Victor Hugo
10430 ROSIERES
03 25 49 10 52

EIFFAGE
ROUTE
Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24

Aroma Beauté
Lundi : 14h - 18h
Du Mardi au Vendredi : 9h - 19h
Samedi : 9h - 17h
Tél. : 03.25.74.12.46
7, rue de Chêne - 10430 Rosières
www.aromabeaute-rosieres.fr

La Savinienne de Serrurerie
LA SAVINIENNE
Menuiserie Fer et Aluminium
VERANDA
AUTOMATISATION
DE TOUTES FERMETURES
Rue Victor-Hugo - 10430 ROSIERES - 03 25 82 06 03 - Fax 03 25 82 08 37

CRN
BROCARD
BATIMENT
T.P et PARTICULIER
GENIE CIVIL
10 Rue des Deux Haies
BP 70105
10430 ROSIERES PRES TROYES
Tél : 03.25.82.32.34
Fax : 03.25.82.20.64
contact@crnbrocard.fr

Liberty Beauté
Salon d'esthétique féminin/masculin
50 avenue du Maréchal Leclerc - 10450 Bréviandes
03 10 95 61 90 - f Liberty Beauté

Electricité
PETTAZZONI
Chauffage
Tél. : 03 25 81 19 30
Mail : elec.petz@neuf.fr
23 av. G. de GAULLE
10410 St Parres-aux-Tertres

Rosières AUTO ECOLE
7b rue du Chêne
10430 Rosières près Troyes
06 85 59 83 38
Permis B - Conduite accompagnée
Conduite supervisée - Remise à niveau
e-mail : rachelfauxvaux@hotmail.fr • http://rosieres-autoecole.com/